



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

PRÉFECTURE  
Secrétariat général

Rouen, le 19 mars 2020

*25 5:10*

**Le Préfet de la région Normandie**  
**Préfet de la Seine-Maritime**  
à

Mesdames et Messieurs les Maires,

**Objet : Report de la date d'installation des conseils municipaux**

A la suite des annonces du Premier ministre de ce jour, j'ai l'honneur de vous informer du report de l'installation des conseils municipaux qui sont devenus complets à la suite du premier tour des élections municipales de dimanche dernier.

En effet, en application des délais fixés par les dispositions du code général des collectivités territoriales, ces réunions devaient en principe se tenir du vendredi 20 mars au dimanche 22 mars.

Compte tenu de l'épidémie de coronavirus, le Premier ministre a annoncé le report de ces échéances. Les maires et les conseillers municipaux verront leur mandat prolongé jusqu'à mi-mai au moins. A cette date, un rapport devra permettre d'indiquer s'il est possible d'installer les conseils municipaux au regard des conditions sanitaires.

Telles sont les informations que je souhaitais vous transmettre sans délai.

Le préfet,

Pierre-André DURAND